

Réunion des États parties à la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction

17 octobre 2025
Français
Original : anglais

Réunion de 2025

Genève, 15-17 décembre 2025

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Adoption du programme de travail

Programme de travail provisoire*, **

<i>Date</i>	<i>10 h 00-13 h 00</i>	<i>15 h 00-18 h 00</i>
Lundi 15 décembre	Formalités d'ouverture (points 1 à 4 de l'ordre du jour) Débat général (point 5 de l'ordre du jour)	Débat général (point 5 de l'ordre du jour) (<i>suite</i>)
Mardi 16 décembre	Débat général (point 5 de l'ordre du jour) (<i>suite</i>) Séance informelle consacrée aux déclarations d'ONG	Compte rendu de la présidence du Groupe de travail sur le renforcement de la Convention (point 6 de l'ordre du jour)
Mercredi 17 décembre	Gestion du programme intersessions : questions budgétaires et financières (point 7 de l'ordre du jour) Progrès accomplis sur la voie de l'universalisation de la Convention (point 8 de l'ordre du jour) Rapport annuel de l'Unité d'appui à l'application (point 9 de l'ordre du jour)	Dispositions concernant les réunions de 2026 (point 10 de l'ordre du jour) Consultations informelles sur le rapport de la réunion Adoption du rapport de la réunion (point 11 de l'ordre du jour) Clôture de la réunion (point 12 de l'ordre du jour)

* Document soumis par le secrétariat de façon à respecter le délai fixé par l'Office des Nations Unies à Genève concernant la traduction des documents officiels et à assurer sa disponibilité dans toutes les langues officielles avant la réunion. Ce document est provisoire. Il sera examiné par la Réunion des États Parties et modifié si nécessaire, auquel cas une version révisée sera diffusée.

** La version originale du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.

